



Famille separation

Par nanat

mon ex ma mise a la rue pour aller avec une autre femme et refaire un enfant avec elle il a garder toutes mes affaires personnels ordinateur, papiers vetements vu que c est a son domicile que je vivais il veut pas me les rendre il dit que c est sont materiels comment faire pour les recuperer meme apres jugement merci de votre reponse

Par jury34

Bonjour,

Il faudrait faire valoir que ces affaires vous appartiennent (facture ou autre justificatif).

Ensuite, il faut faire une mise en demeure (courrier recommandé avec accusé de réception) à votre ancien compagnon pour le prévenir qu'à défaut d'une restitution de sa part dans un délai de huit, vous seriez contrainte de saisir les juridictions compétentes.

Je reste bien évidemment disponible à toutes fins utiles.

Très cordialement

Par nanat

Ok sa fait 2 ans et aujourd'hui il et incarcerer je peux prouver que pour l ordinateur pour les papiers et vetements je sais pas comment fairee pour le prouver

Par jury34

A part des factures, aucune possibilité de le prouver...

Essayez l'intimidation avec la mise en demeure déjà.

Très cordialement